



Assemblée générale

Distr. générale
22 janvier 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 143 de l'ordre du jour

Financement de la Force des Nations Unies

chargée du maintien de la paix à Chypre

Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre au cours de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. L'Assemblée générale, par sa résolution 53/231 du 8 juin 1999, a ouvert un crédit d'un montant brut de 45 630 927 dollars (montant net : 43 892 427 dollars) aux fins du fonctionnement de la Force, dont un montant de 2 270 759 à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et un montant de 445 268 dollars pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), et les montants devant être financés au moyen de contributions volontaires du Gouvernement chypriote (14 630 810 dollars) et du Gouvernement grec (6,5 millions de dollars).

Au cours de la période considérée, le montant brut des dépenses s'est élevé à 45 107 500 dollars (montant net : 43 388 400 dollars), d'où un solde inutilisé d'un montant brut de 523 400 dollars (montant net : 504 000 dollars). Le solde inutilisé s'explique par la baisse du coût des rations, des frais de voyage au titre de la police civile et des traitements du personnel international et du personnel local, cette réduction étant en partie compensée par une augmentation des dépenses opérationnelles.

On trouvera au paragraphe 16 du présent rapport la décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre en ce qui concerne le financement de la Force.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–5	3
II. Exécution du budget	6–12	3
III. Rapport sur l'exécution du budget au cours de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	13–15	4
IV. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante- cinquième session	16	6
Annexes		
I. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : tableau récapitulatif . .		7
II. Renseignements complémentaires sur les principaux écarts.		9
III. Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel militaire et du personnel civil pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000		18
IV. Montants répartis et dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000		20

I. Introduction

1. La Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre a été établie par le Conseil de sécurité en vertu de sa résolution 186 (1964) du 4 mars 1964. Jusqu'au 15 juin 1993, les dépenses afférentes à la Force étaient financées par les pays fournissant des contingents, par le Gouvernement chypriote et au moyen de contributions volontaires (art. 19 de l'Accord relatif au statut de la Force chargée du maintien de la paix à Chypre).

2. Par sa résolution 47/236 du 14 septembre 1993, l'Assemblée générale a décidé qu'à compter du 16 juin 1993, les coûts afférents à la Force qui n'étaient pas couverts par les contributions volontaires devraient être considérés comme des dépenses de l'Organisation que doivent supporter les États Membres, conformément au paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies.

3. Le mandat de la Force a été prorogé par des résolutions ultérieures du Conseil de sécurité, dont la plus récente est la résolution 1331 (2000) du 13 décembre 2000, par laquelle il a été prorogé jusqu'au 15 juin 2001.

4. Le budget de la Force pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, qui a été présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 26 janvier 1999 (A/53/805), s'élevait à 43 631 800 dollars en chiffres bruts (montant net : 41 722 300 dollars) et devait permettre de couvrir les dépenses de fonctionnement de la Force, qui compte 1 230 militaires et 35 contrôleurs de la police civile, appuyés par 259 civils (dont 44 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 215 agents locaux).

5. Par sa résolution 53/231 du 8 juin 1999, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 45 630 927 dollars (montant net : 43 892 427 dollars) aux fins du fonctionnement de la Force pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, dont un montant de 2 270 759 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et un montant de 445 268 dollars pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie). Ce montant tenait compte également du fait que le Gouvernement chypriote couvre un tiers des dépenses de la Force (14 630 810 dollars) et que le Gouvernement grec verse un montant de 6,5 millions de dollars sous forme de contributions volontaires. Un montant brut de 24 500 117 dollars (montant net : 22 761 617 dollars) a été mis en recouvrement auprès des États Membres pour la période considérée.

II. Exécution du budget

6. Les informations relatives aux opérations de la Force durant la période considérée ont été publiées dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date du 29 novembre 1999 (S/1999/1203 et Corr.1 et Add.1) et du 26 mai 2000 (S/2000/496 et Corr.1).

7. Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer la gestion de ses ressources, la mission a mis en oeuvre un certain nombre d'initiatives nouvelles et élargi son programme en cours de mesures visant à réaliser des économies et à accroître l'efficacité.

8. Le programme d'externalisation de certains services, que la mission a lancé en avril 1999 en confiant à une entreprise extérieure les services d'entretien dans la

zone protégée par les Nations Unies, a été étendu à tous les secteurs au cours de la période considérée. À la suite d'études de faisabilité et d'une analyse des coûts des services de restauration de la Force, les services en question ont été externalisés dans la zone protégée par les Nations Unies et le secteur 2. En sus des 11 postes qui ont pu être supprimés à la suite de l'externalisation des services d'entretien dans la zone protégée par les Nations Unies, 57 autres postes d'agent local ont été supprimés au cours de la période considérée, ce qui a ramené à 147 le nombre total d'agents locaux, soit une réduction de 28 % qui entraînera des économies à long terme pour l'Organisation.

9. À la suite d'un examen approfondi de la situation concernant la location de véhicules à des entreprises commerciales, qu'elle a effectué en 1999, la mission a révisé les spécifications pour un certain nombre de véhicules tout en veillant à ce que les besoins opérationnels soient satisfaits. Cette initiative, combinée avec les nouveaux contrats conclus à la suite de l'appel d'offres lancé en 1999, a permis à l'Organisation de réaliser des économies considérables.

10. La rationalisation et le regroupement continus des bureaux, des logements et des installations annexes au camp Blue Beret dans la zone protégée par les Nations Unies ont également permis de faire des économies.

11. Ainsi, la réinstallation de l'entrepôt de fournitures de la Force à côté de l'entrepôt central des rations situé au quartier général de la mission au cours de la période considérée a permis de réduire les dépenses opérationnelles et d'accroître l'efficacité, dans la mesure où il a été possible de réduire le personnel d'appui nécessaire. D'autres initiatives du même ordre sont également à l'examen.

12. La mission a par ailleurs appliqué un plan d'achats, spécifiant les besoins et fixant des délais afin que les biens et services soient achetés dans les conditions les plus efficaces et au meilleur prix possibles. Elle a continué à étoffer ses listes de fournisseurs et à procéder à de nouveaux appels d'offres pour les contrats de service, ce qui a entraîné quelques économies et améliorations au niveau de la qualité des services.

III. Rapport sur l'exécution du budget au cours de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

13. Comme l'indique le tableau 1 ci-dessous, un crédit d'un montant brut de 45 630 927 dollars (montant net : 43 892 427 dollars) était ouvert aux fins du fonctionnement de la Force pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. Les dépenses se sont élevées à 45 107 500 dollars en chiffres bruts (montant net : 43 388 400 dollars), dont 10 664 300 dollars correspondant à des engagements non réglés. Le solde inutilisé qui en résulte, d'un montant brut de 523 400 dollars (montant net : 504 000 dollars) représente environ 1,1 % du montant brut du crédit ouvert.

14. On trouvera à l'annexe I des informations sur l'exécution du budget de la période considérée, par rubrique budgétaire. La colonne 1 indique la répartition des ressources fournies à la Force au cours de cette période en application de la résolution 53/231 de l'Assemblée générale. Les dépenses engagées apparaissent dans la colonne 3, par rubrique budgétaire, tandis que la colonne 4 indique l'écart entre le montant réparti et les dépenses effectives.

15. L'annexe II contient des renseignements complémentaires sur les principaux écarts constatés. À l'annexe III figurent des diagrammes indiquant le déploiement prévu et le déploiement effectif du personnel militaire et du personnel civil au cours de la période considérée et à l'annexe IV un diagramme indiquant les montants répartis et les dépenses pour cette période.

Tableau 1
Montants répartis et dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépense</i>	<i>Montants répartis</i>	<i>Dépenses^a</i>	<i>Écart</i>
Personnel militaire	22 97	22 45	524,4
Personnel civil	10 10	9 81	292,4
Dépenses opérationnelles	8 07	8 36	(288,6)
Autres programmes	19,8	43,9	(24,1)
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	445,3	445,3	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	2 27	2 27	–
Contributions du personnel	1 73	1 71	19,4
Total brut	45 63	45 10	523,4
Recettes provenant des contributions du personnel	(1 73)	(1 71)	(19,4)
Total net	43 89	43 38	504,0
Contributions volontaires en nature budgétisées	–	–	–
Contributions volontaires en nature non budgétisées	–	–	–
Total des ressources	45 63	45 10	523,4

^a Y compris un montant de 10 664 300 dollars correspondant aux engagements non réglés.

Tableau 2
Personnel civil et militaire : effectifs autorisés, postes pourvus et pourcentage de postes vacants pendant la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectifs autorisés</i>	<i>Effectifs déployés (moyenne)</i>	<i>Pourcentage de postes vacants</i>
Personnel militaire	1 230	1 219	1
Police civile	35	34	3
Personnel international	44	40	10
Personnel local	215	190	12

IV. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-cinquième session

16. S'agissant du financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, l'Assemblée générale doit prendre une décision au sujet de l'emploi du solde inutilisé constaté à l'issue de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, soit un montant brut de 523 400 dollars (montant net : 504 000 dollars).

Annexe I

Exécution du budget de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépense	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)-(3)
	Montants répartis ^a	Dépenses non renouvelables	Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)	Écart
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	—	—	—	—
2. Contingents	21 48	—	20 96	524,4
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	1 28	—	1 28	—
b) Soutien autonome	—	—	—	—
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	200,0	—	200,0	—
Total partiel (rubrique 3)	1 48	—	1 48	—
Total (catégorie I)	22 97	—	22 45	524,4
II. Personnel civil				
1. Police civile	351,2	—	218,5	132,7
2. Personnel international et personnel local	9 75	—	9 59	159,6
3. Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
4. Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
5. Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Total (catégorie II)	10 10	—	9 81	292,4
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	1 32	389,3	1 66	(337,3)
2. Remise en état des infrastructures	190,0	—	155,2	34,8
3. Transports	2 34	534,7	1 84	505,5
4. Opérations aériennes	1 21	—	1 26	(55,8)
5. Opérations navales	—	—	—	—
6. Transmissions	851,6	418,0	911,2	(59,6)
7. Matériels divers	535,1	813,4	882,4	(347,3)
8. Fournitures et services	1 53	—	1 60	(69,2)
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—
b) Fret et camionnage par le soin d'entreprises privées	67,0	—	26,7	40,3
Total partiel (rubrique 9)	67,0	—	26,7	40,3
Total (catégorie III)	8 07	2 15	8 36	(288,6)

Catégorie de dépense	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)-(3)
	Montants répartis ^a	Dépenses non renouvelables	Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)	Écart
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	—	—	—	—
2. Programmes d'information	4,8	1,0	1,0	3,8
3. Programmes de formation	15,0	42,9	42,9	(27,9)
4. Programmes de déminage	—	—	—	—
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—	—	—
Total (catégorie IV)	19,8	43,9	43,9	(24,1)
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	445,3	—	445,3	(0,0)
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	2 27	—	2 27	(0,0)
VII. Contributions du personnel	1 73	—	1 71	19,4
Total brut (catégories I à VII)	45 63	2 19	45 10	523,4
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(1 73)	—	(1 71)	(19,4)
Total net (catégories I à VIII)	43 89	2 19	43 38	504,0
IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	—	—	—	—
Total des ressources	45 63	2 19	45 10	523,4

^a Sur la base des crédits ouverts en application de la résolution 53/231 de l'Assemblée générale, en date du 8 juin 1999.

Annexe II

Renseignements complémentaires sur les principaux écarts

Personnel militaire

*Montant réparti : 22 978 100 dollars; dépenses : 22 453 700 dollars;
écart : 524 400 dollars*

1. Le solde inutilisé de 524 400 dollars est dû principalement à l'amélioration de la gestion et du contrôle de la distribution des rations, à l'application d'un taux de non-utilisation de 5 % et au fait que les prix des vivres frais (fruits frais, légumes, produits laitiers et pain), dans le cadre des nouveaux contrats, ont été inférieurs aux prévisions, facteurs qui ont permis d'économiser 532 600 dollars. Ces économies et d'autres réalisées aux rubriques Détente et loisirs et Indemnité journalière, ont été contrebalancées par des dépenses supplémentaires au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement des contingents (20 900 dollars) dues principalement à l'augmentation des coûts d'affrètement résultant de l'augmentation du coût du carburant.

Personnel civil

*Montant réparti : 10 106 500 dollars; dépenses : 9 814 100 dollars;
écart : 292 400 dollars*

2. Le solde inutilisé de 292 400 dollars à cette rubrique s'explique principalement par les économies réalisées au titre des frais de voyage des membres de la police civile (131 700 dollars), des traitements du personnel international (214 700 dollars), des traitements du personnel local (192 200 dollars) et des heures supplémentaires (10 000 dollars), qui ont été contrebalancées par des dépassements au titre du personnel temporaire (64 800 dollars), des dépenses communes de personnel (167 700 dollars) et des autres frais de voyage.

3. Les économies d'un montant de 131 700 dollars au titre des frais de voyage des membres de la police civile s'expliquent en partie par le fait que le nombre de contrôleurs de la police qui ont été relevés a été inférieur aux prévisions et que les frais de voyage par avion ont été moins élevés que prévu. En outre, un gouvernement qui fournit des membres de la police civile n'a pas demandé le remboursement de ses dépenses au titre du rapatriement et de la relève.

4. En raison en partie de la réaffectation temporaire de membres du personnel international à de nouvelles opérations de maintien de la paix, le taux de vacance de postes à la mission a atteint 10 % en moyenne pour le personnel international au cours de la période considérée, alors que le taux prévu au budget était de 5 % seulement, ce qui explique le solde inutilisé de 214 700 dollars au titre des traitements du personnel international.

5. Le recours à des entreprises extérieures pour les services généraux et les services d'appui – qui a commencé en avril 1999 avec l'externalisation des services d'entretien dans la zone protégée par les Nations Unies, qui a entraîné la suppression de 11 postes d'agent local à compter du 30 juin 1999 – s'est poursuivi au cours de la période considérée. Un contrat conclu en octobre 1999 pour la fourniture de

services de restauration dans la zone protégée par les Nations Unies s'est traduit par la suppression de 18 postes d'agent local au 31 décembre 1999. L'externalisation d'autres services au cours de la période considérée, notamment des services de restauration dans le secteur 2 et des services d'entretien dans tous les secteurs en avril 2000, a conduit à la suppression de 39 postes à compter du 30 juin 2000.

6. Compte tenu du recours par la mission à la pratique de l'externalisation au cours de la période considérée, 57 postes d'agent local ont donc été éliminés. Ceci explique que le taux de vacance de postes ait atteint en moyenne 12 %, d'où le solde inutilisé de 192 200 dollars au titre des traitements des agents locaux. En conséquence, au cours des exercices 1998-1999 et 1999-2000, le nombre de postes d'agent local a été ramené à 147, ce qui représente une diminution de 74 postes, soit 28 %, qui se soldera par des économies à long terme pour l'Organisation.

7. Alors que des ressources avaient été prévues au titre des heures supplémentaires d'agents locaux, comme les chauffeurs et le personnel des services de restauration appelés à travailler au-delà des heures de bureau normales, le fait que les services de restauration ont été externalisés en octobre 1999 au quartier général de la mission et en avril 2000 dans le secteur 2 a permis d'économiser 10 000 dollars à cette rubrique.

8. Les dépenses supplémentaires d'un montant de 64 800 dollars au titre du personnel temporaire et de 24 700 dollars au titre des autres frais de voyage sont en grande partie imputables aux services d'appui qui se sont avérés nécessaires pour les entretiens de proximité qui se sont déroulés au cours de la période considérée.

9. Le dépassement de 167 700 dollars à la rubrique Dépenses communes de personnel s'explique principalement par le fait que les dépenses correspondantes afférentes au personnel international ont été plus élevées que prévu.

Dépenses opérationnelles

*Montant réparti : 8 072 000 dollars; dépenses : 8 360 600 dollars;
écart : (288 600 dollars)*

10. Le dépassement de 288 600 dollars tient à l'augmentation des dépenses aux rubriques Locaux/hébergement (337 300 dollars), Opérations aériennes (55 800 dollars), Transmissions (59 600 dollars), Matériels divers (347 300 dollars), et Fournitures et services (69 200 dollars), en partie compensée par les économies réalisées aux rubriques Remise en état des infrastructures (34 800 dollars), Transports (505 500 dollars) et Fret aérien et de surface (40 300 dollars).

Locaux et hébergement

*Montant réparti : 1 328 700 dollars; dépenses : 1 666 000 dollars;
écart : (337 300 dollars)*

11. Une partie du dépassement de 337 300 dollars constaté à cette rubrique s'explique par le fait que les dépenses liées à la rénovation des logements et des installations de travail du personnel militaire dans la zone tampon ont été plus élevées que prévu. Les travaux ont porté, entre autres, sur les systèmes électriques, le réseau de distribution d'eau et le remplacement de toitures (185 300 dollars).

12. Un dépassement de 30 200 dollars à la rubrique Fournitures d'entretien s'explique par le programme de rénovation des camps, des bases des patrouilles et des postes d'observation entrepris par la mission et dans le cadre duquel elle a fait appel à des spécialistes du génie et du personnel d'appui des Nations Unies, ainsi qu'à du personnel qualifié des contingents, et a eu besoin de matériaux divers pour la remise en état des systèmes électriques, des installations de plomberie et des toitures.

13. Le regroupement de certaines des opérations de la mission au sein du camp Blue Beret ainsi que de certaines activités et installations dans la zone protégée par les Nations Unies a permis de réaliser des économies d'un montant de 89 000 dollars au titre des services d'entretien.

14. Les dépenses au titre des services collectifs de distribution ont augmenté de 112 000 dollars, en raison principalement de la hausse du coût de l'électricité résultant de l'augmentation mondiale des prix du carburant et de la décision prise par le Gouvernement chypriote au début de 1999 de ne plus subventionner les coûts de l'électricité à Chypre.

15. Des dépenses d'un montant de 98 800 dollars ont dû être engagées à la rubrique Construction de locaux/bâtiments préfabriqués au cours de la période considérée pour remplacer des logements jugés peu sûrs à Camp Brown.

Remise en état des infrastructures

Montant réparti : 190 000 dollars; dépenses : 155 200 dollars; écart : 34 800 dollars

16. Des économies d'un montant de 34 800 dollars ont été réalisées, en partie grâce aux prix avantageux obtenus à la suite d'un appel d'offres portant sur les matériaux nécessaires pour réparer la piste de patrouille et en partie grâce à l'utilisation de matériel de génie provenant de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et à l'achat de matériel nouveau pour ne pas avoir à en louer.

Transports

Montant réparti : 2 348 700 dollars; dépenses : 1 843 200 dollars; écart : 505 500 dollars

17. Des dépenses supplémentaires d'un montant de 116 100 dollars ont été engagées pour acheter des véhicules. Des ressources avaient été prévues pour l'achat de cinq nouveaux camions, dont deux ont cependant coûté plus cher que prévu, d'où un dépassement de 76 300 dollars. Il a en outre fallu des ressources supplémentaires pour acheter une minichargeuse-pelleteuse en vue de l'entretien du chemin de patrouille (31 800 dollars) et pour couvrir le coût du transfert de matériel de génie provenant de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (8 000 dollars).

18. Des économies d'un montant de 716 400 dollars ont été réalisées à la rubrique Location de véhicules en raison des prix avantageux obtenus à la suite d'appels d'offres et du fait qu'il a été possible d'acheter un certain nombre de véhicules moins grands et moins coûteux sans compromettre les besoins opérationnels. En outre, la mission a décidé de prendre uniquement une assurance au tiers pour ces véhicules. Par ailleurs, le coût de la réparation des véhicules a été imputé à la rubrique Pièces de rechange, réparations et entretien.

19. Le dépassement de 14 500 dollars constaté à la rubrique Matériel d'atelier et d'essai s'explique principalement par le fait qu'il a fallu acheter un dispositif pour changer les roues des véhicules blindés tactiques dans la zone de la mission (13 500 dollars) et des outils dont l'atelier pour les services d'appui avait besoin d'urgence (1 000 dollars).

20. Des dépenses supplémentaires d'un montant de 173 500 dollars à cette rubrique s'expliquent par l'augmentation du coût des réparations résultant du fait que tous les véhicules loués auprès d'entreprises commerciales sont auto-assurés et que le coût des réparations à la suite d'accidents a été imputé à juste titre à la rubrique Pièces de rechange, réparations et entretien et non pas à la rubrique Demandes d'indemnisation et règlements, comme prévu au budget (voir plus loin, par. 40).

21. Les prix avantageux qu'il a été possible d'obtenir à la suite d'appels d'offres pour la fourniture d'essence et de diesel du sud, et les efforts menés par l'administration de la mission pour accroître les remboursements relatifs aux voyages personnels ont permis d'économiser 87 000 dollars à la rubrique Carburants et lubrifiants.

Opérations aériennes

*Montant réparti : 1 213 800 dollars; dépenses : 1 269 600 dollars;
écart : (55 800 dollars)*

22. Le dépassement à cette rubrique s'explique par le fait qu'une partie des frais d'affrètement pour juin 1999 (80 000 dollars) a été imputée à la période considérée, ce montant étant en partie compensé par des économies au titre du carburant, du fait que les deux hélicoptères de la Force ont effectué moins d'heures de vol que prévu et que le coût du carburant a été moins élevé que prévu, et des économies au titre de l'assurance responsabilité et risques de guerre.

Transmissions

*Montant réparti : 851 600 dollars; dépenses : 911 200 dollars;
écart : (59 600 dollars)*

23. Un dépassement de 126 500 dollars a été constaté au titre des rubriques Matériel de transmissions, Pièces de rechange et fournitures et Matériel d'atelier et d'essai. Le dépassement de 55 400 dollars à la rubrique Matériel de transmissions tient au fait que deux systèmes de commutation Ericsson MD110 ont été achetés pour les postes de commandement du secteur 2 et du secteur 4, pour y remplacer du matériel périmé (39 200 dollars), et qu'il a fallu remplacer 16 télécopieurs non compatibles 2000 (14 800 dollars) de même que 10 récepteurs d'appels et du matériel divers (1 400 dollars). D'autres dépenses ont été engagées à la rubrique Pièces de rechange et fournitures pour acheter des pièces détachées supplémentaires pour les systèmes de communications par satellite et pour moderniser les systèmes de communications téléphoniques de manière à accroître la capacité du nouveau système Ericsson au quartier général de la mission (62 700 dollars). En outre, la mission a dû acheter un analyseur numérique et un adaptateur d'essai pour fibres optiques, ce qui n'était pas prévu au moment de l'établissement du budget et a entraîné une dépense supplémentaire de 8 400 dollars à la rubrique Matériel d'atelier et d'essai.

24. Les dépenses supplémentaires indiquées ci-dessus ont été en partie compensées par les économies réalisées à la rubrique Communications par réseaux commer-

ciaux (66 900 dollars). À cet égard, bien que la part du coût de location d'un répéteur intelsat qui est à la charge de la mission ait été plus élevée que prévu, le montant net du solde inutilisé constaté résulte du fait que la mission a eu un accès illimité au réseau de communications par satellite des Nations Unies pour les appels téléphoniques grâce au nouveau système Ericsson et de l'amélioration des procédures administratives appliquées pour obtenir le remboursement des appels personnels ainsi que des appels officiels effectués par des membres des contingents.

Matériels divers

*Montant réparti : 535 100 dollars; dépenses : 882 400 dollars;
écart : (347 300 dollars)*

25. On trouvera ci-après des explications concernant les écarts constatés à la présente rubrique.

26. Les économies d'un montant de 32 000 dollars réalisées à la rubrique Mobilier de bureau s'expliquent en partie par le fait que le mobilier acheté a coûté moins cher que prévu. En outre, grâce à la rationalisation en cours des bureaux de la mission, à la réorganisation et au transfert de l'entrepôt de fournitures du site conservé par les Britanniques au quartier général de la mission et à la réduction de l'espace utilisé par la Force au poste de commandement situé dans la zone protégée par les Nations Unies, il a été possible de redistribuer le mobilier disponible.

27. L'augmentation de 20 400 dollars des dépenses à la rubrique Matériel de bureau s'explique par le fait qu'il a fallu acheter une photocopieuse laser couleurs à images numériques pour reproduire les cartes opérationnelles de la zone tampon afin de les distribuer au personnel opérationnel.

28. Au cours de la période considérée, il a fallu remplacer 40 ordinateurs de bureau supplémentaires non compatibles an 2000, deux ordinateurs portatifs et 113 imprimantes à jet d'encre (73 200 dollars), et acheter un programme informatique de conception et de planification techniques (21 500 dollars). Du fait de l'extension du réseau local aux différents secteurs et au Groupe des opérations aériennes de l'ONU, il a fallu acheter du matériel et des accessoires supplémentaires pour un coût de 16 200 dollars pour améliorer les communications entre les secteurs et le quartier général par courrier électronique et accès à Lotus Notes. En outre, un montant de 22 400 dollars a été engagé pour acheter du matériel de vidéoconférence pour la mission.

29. Comme les deux groupes électrogènes qu'il avait été prévu d'acheter au cours de la période considérée ont été transférés à la mission à partir de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, les ressources qui avaient été inscrites au budget ont servi à acheter deux abris pour les installer.

30. Des dépenses imprévues ont été engagées pour acheter du matériel d'observation (12 800 dollars). Au cours de la période considérée, il avait été prévu de remplacer 70 jumelles, qu'il n'était plus rentable de réparer et qui devaient être passées par profits et pertes, par prélèvement sur les stocks de la Base de soutien logistique des Nations Unies. Toutefois, ces stocks étant épuisés, il a fallu acheter le matériel en question (9 800 dollars). Des dépenses supplémentaires ont également été engagées pour envoyer à la Force des dispositifs supplémentaires d'observation nocturne pour déterminer si elle pouvait les utiliser pour ses opérations.

31. Une dépense imprévue de 36 600 dollars a été engagée pour acheter deux réservoirs souples de carburant aviation d'une capacité de 14 000 litres, pour qu'il ne soit plus nécessaire d'utiliser l'entrepôt situé dans le site conservé par les Britanniques dans la zone protégée par les Nations Unies dont l'entretien était devenu trop coûteux.

32. Des dépenses supplémentaires d'un montant de 194 400 dollars ont été engagées, à la rubrique Matériel divers, pour l'achat de deux chariots élévateurs hydrauliques destinés à l'entrepôt où se trouvent les fournitures et les rations (24 600 dollars), 115 dispositifs électroniques supplémentaires de contrôle de l'utilisation des véhicules (dispositifs antifraude) (80 900 dollars) et 61 climatiseurs nouveaux ou de remplacement dans le cadre de l'amélioration continue des locaux de la zone protégée par les Nations Unies et des secteurs (48 000 dollars). En outre, 50 poubelles ont été achetées pour répondre aux exigences des autorités locales (14 300 dollars). Il a également fallu des ressources supplémentaires pour remplacer trois pistolets radars et deux alcootests dont le coût avait été sous-estimé dans le budget (6 900 dollars), et 100 manches à air (6 500 dollars), acheter 64 panneaux de chauffage électrique pour remplacer des poêles à gaz pouvant être dangereux pour la santé (8 700 dollars), acheter 3 appareils photonumériques supplémentaires (2 500 dollars) et remplacer deux dispositifs de nettoyage de véhicules à la vapeur (2 000 dollars).

33. Comme le matériel périmé a été passé par profits et pertes, les ressources nécessaires à la rubrique Pièces de rechange, réparations et entretiens ont été inférieures aux prévisions, d'où un solde inutilisé de 68 000 dollars.

34. Il a fallu un montant supplémentaire de 42 600 dollars pour acheter du matériel d'épuration de l'eau et l'installer dans les postes d'observation de la zone tampon, afin que le personnel militaire et les membres de la police civile disposent d'une source sûre d'eau potable, et qu'il ne soit pas nécessaire de leur fournir de l'eau en bouteille.

Fournitures et services

*Montant réparti : 1 537 100 dollars; dépenses : 1 606 300 dollars;
écart : (69 200 dollars)*

35. Le dépassement net constaté à cette rubrique (69 200 dollars) tient à plusieurs facteurs. Il a fallu engager des dépenses supplémentaires d'un montant de 450 300 dollars du fait de l'externalisation des services de nettoyage dans la zone protégée par les Nations Unies de juillet 1999 à avril 2000 (95 600 dollars), des services de nettoyage dans la zone protégée par les Nations Unies et les différents secteurs d'avril à juin 2000 (54 600 dollars), des services de restauration pour la zone protégée par les Nations Unies d'octobre 1999 à juin 2000 (237 200 dollars) et des services de restauration pour le secteur 2 d'avril à juin 2000 (62 900 dollars). Lors de l'établissement du budget, il n'était pas prévu de confier ces services à des entreprises extérieures et aucun montant n'avait donc été inscrit au budget à cette fin pour la période considérée. Un montant supplémentaire de 22 000 dollars a été nécessaire pour d'autres services contractuels, notamment les services de coiffeur et des services divers.

36. L'augmentation des ressources nécessaires au titre des services contractuels a été compensée dans une large mesure par les économies considérables qu'il a été possible de réaliser grâce à la réduction des coûts d'autres services contractuels à la

suite de l'attribution de nouveaux contrats pour les services de blanchissage et de nettoyage à sec (295 400 dollars), les services de nettoyage approfondi des zones de restauration, qui sont inclus dans les contrats relatifs aux services de restauration (75 500 dollars), et d'autres services contractuels (32 200 dollars).

37. Le renouvellement centralisé au Siège des licences pour les logiciels Reality, Sun Accounts, Progen et Lotus Notes a permis d'économiser 6 400 dollars au titre des services informatiques.

38. Bien que de nombreuses réunions de haut niveau aient eu lieu au cours de la période considérée, il a été décidé de ne pas recourir à des services de sécurité spécialisés, d'où un solde inutilisé de 28 000 dollars.

39. Les économies d'un montant de 33 700 dollars réalisées à la rubrique Services et traitements médicaux tiennent à l'amélioration des normes sanitaires dans les secteurs, depuis que l'officier responsable de l'hygiène inspecte régulièrement les cantines et réfectoires et d'autres installations dans toute la zone de la mission pour s'assurer que des normes sanitaires appropriées soient respectées en tout temps. En outre, un plus grand nombre de membres du personnel ont été traités par le Centre médical de la Force récemment créé au lieu d'être envoyés à des médecins et des services de consultation locaux.

40. Bien que des ressources aient été prévues pour le remboursement de tierces parties à la suite de pertes ou de dommages causés à des biens et le remboursement des frais de justice et de coût de la réparation de véhicules accidentés, aucun paiement n'a été effectué à ce titre au cours de la période considérée et le coût de la réparation des véhicules accidentés a été imputé à la rubrique Pièces de rechange, réparations et entretien, d'où un solde inutilisé de 51 600 dollars.

41. Le dépassement de 151 900 dollars à la rubrique Autres services divers est imputable principalement aux frais bancaires (138 400 dollars), au coût plus élevé que prévu des avis publiés dans la presse locale (33 600 dollars) et aux honoraires de consultants sur les systèmes électriques (9 700 dollars), dépenses supplémentaires en partie compensées par les économies d'un montant de 29 800 dollars résultant du fait que les activités de la Journée des Nations Unies, en octobre 1999, ont été parrainées par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

42. Compte tenu du contrôle rigoureux exercé sur l'utilisation des articles de papeterie et des fournitures de bureau, il reste un solde inutilisé de 13 200 dollars à cette rubrique.

43. Compte tenu de la baisse des besoins en matière de fournitures médicales au cours de la période considérée et du fait que les stocks restants de la période précédente ont été utilisés, des économies d'un montant de 7 200 dollars ont été réalisées à ce titre.

44. Des économies d'un montant de 27 600 dollars ont été réalisées à la rubrique Fournitures sanitaires et articles de nettoyage du fait que les nouveaux contrats qui ont été conclus pour les services de nettoyage et de restauration dans la zone protégée par les Nations Unies et les différents secteurs prévoient la fourniture, par les entrepreneurs retenus du matériel, des fournitures et autres biens consommables.

45. Compte tenu que les frais de production de la publication *Blue Beret* ont été moins élevés que prévu et que le nombre de journaux et de magazines achetés a été

réduit à la suite d'un examen effectué par l'Administration de la Force, des économies d'un montant de 6 600 dollars ont été réalisées à la rubrique Abonnements.

46. Les économies d'un montant de 24 100 dollars constatées à la rubrique Accessoires d'uniformes, drapeaux et autocollants sont imputables à l'amélioration de la gestion des stocks, résultant d'une utilisation plus efficace des stocks existants détenus par la mission.

47. Une économie de 7 600 dollars a été constatée à la rubrique Fournitures pour la défense des périmètres, du fait que la mission n'a pas acheté de barrières pour le maintien de l'ordre, comme elle avait prévu de le faire.

48. Avant l'externalisation des services de restauration, il a fallu engager des dépenses d'un montant de 55 700 dollars à la rubrique Intendance et magasins, pour remplacer des ustensiles de cuisine dans les différents secteurs.

Fret aérien et de surface

Montant réparti : 67 000 dollars; dépenses : 26 700 dollars ; écart : 40 300 dollars

49. Le solde inutilisé de 40 300 dollars s'explique par le fait que les dépenses correspondantes ont été comptabilisées avec les coûts d'achat du matériel.

Programmes d'information

Montant réparti : 4 800 dollars; dépenses : 1 000 dollars; écart : 3 800 dollars

50. Les économies réalisées (3 800 dollars) s'expliquent par le fait que les besoins au cours de la période considérée ont été inférieurs aux prévisions.

Programmes de formation

Montant réparti : 15 000 dollars; dépenses : 42 900 dollars; écart : (27 900 dollars)

51. Des ressources avaient été prévues pour couvrir le coût d'une formation spécialisée de membres de la Section des services électroniques aux nouvelles technologies dans les domaines des logiciels et des matériels et à l'entretien et à la réparation de matériel de transmissions. Toutefois, les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance pour les programmes de formation inscrits au budget à la rubrique « Autres frais de voyage » ont été imputés à la présente rubrique. En outre, il a fallu engager des dépenses supplémentaires pour la formation de mécaniciens de la Force à Paris et à Nairobi et pour l'atelier des chefs des sections des finances organisé à Brindisi. Ceci explique le dépassement de 27 900 dollars enregistré à la présente rubrique.

Contributions du personnel

Montant réparti : 1 738 500 dollars; dépenses : 719 100 dollars; écart : 19 400 dollars

52. Le solde inutilisé résulte principalement du fait que le taux de vacance de postes s'est élevé en moyenne à 10 % pour les fonctionnaires internationaux et à 12 % pour les agents locaux.

Recettes provenant des contributions du personnel

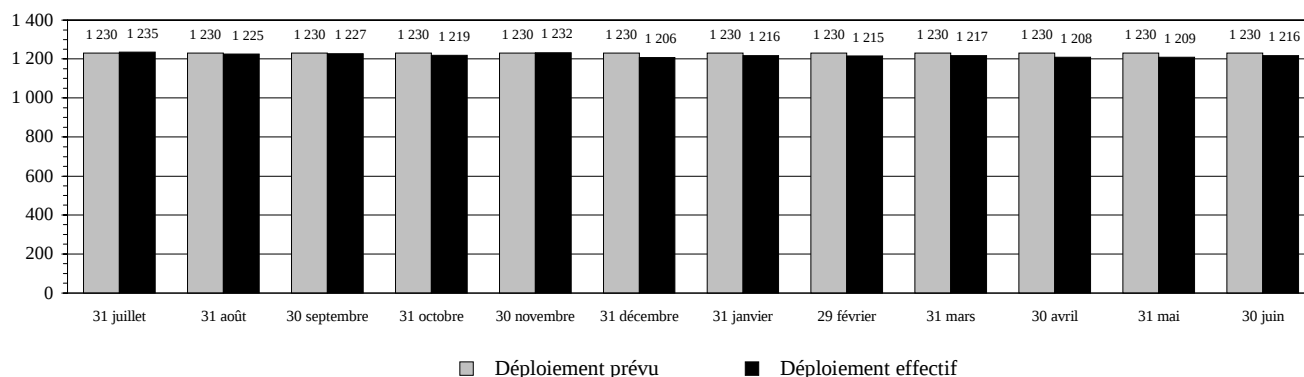
*Montant réparti : (1 738 500 dollars); dépenses (1 719 100 dollars);
écart : (19 400 dollars)*

53. Ce montant correspond à celui des contributions du personnel (voir par. 52 ci-dessus).

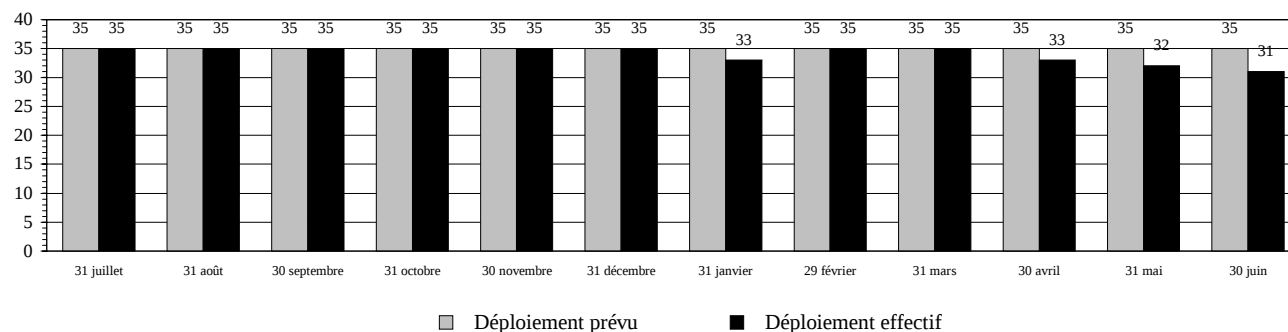
Annexe III

Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel militaire et du personnel civil pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

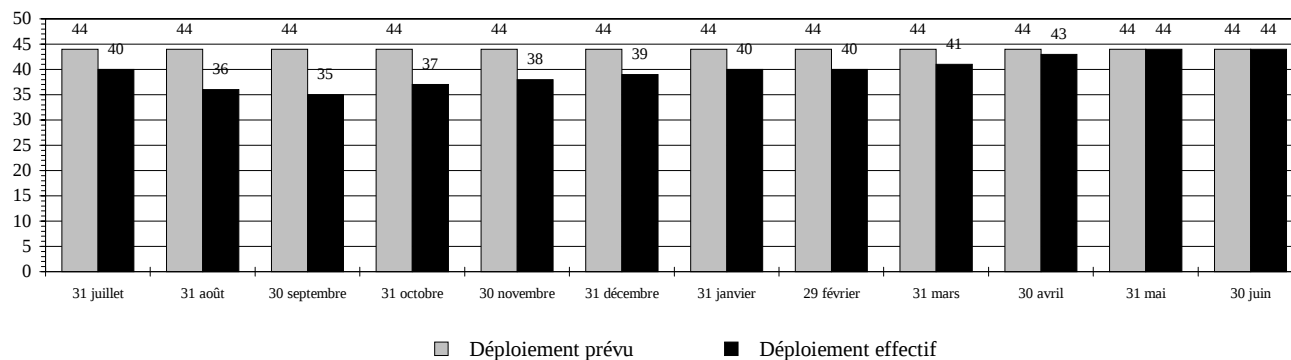
1. Contingents militaires



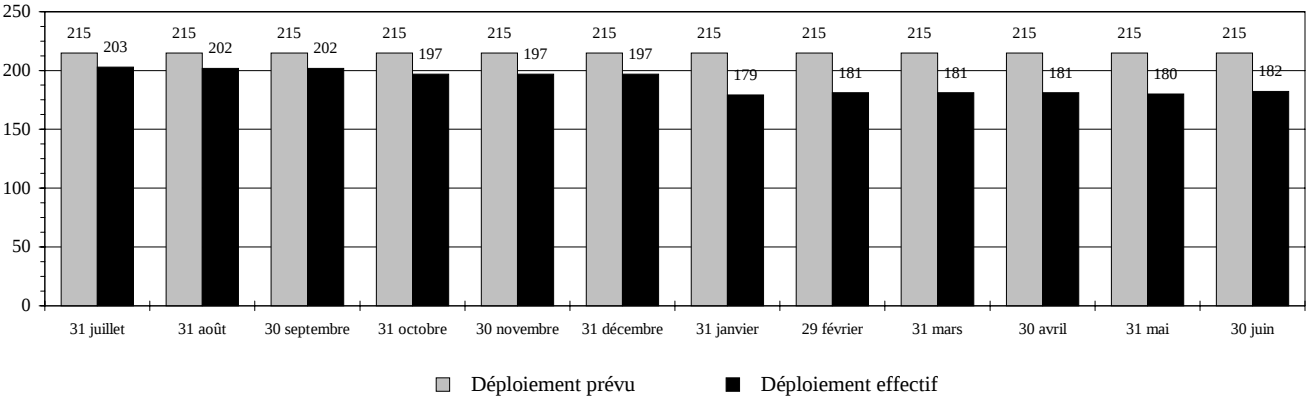
2. Police civile



3. Personnel international



4. Personnel local



Annexe IV

**Montants répartis et dépenses pour la période
du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000**

